

1498. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 31 juillet 1575.* Les treize compagnies du baron de Froñspergh, qu'il a appelées du pays d'Utrecht, où elles ont été dix mois vivant aux dépens du peuple, sans faire aucun service, pour les mettre en diverses villes de Brabant, ne veulent entrer dans celles-ci qu'à des conditions déraisonnables, de sorte que l'on peut dire qu'elles sont mutinées. — Les sept compagnies du colonel Polweiler, qui sont dans l'Overyssel, ne veulent pas non plus en sortir. —

lettres patentes requises. Faict en Anvers, soubz nostre nom, le quinzième jour de juillet 1575.

» DON LUIS DE REQUESENS. »

Le lendemain du jour où le grand commandeur avait fait expédier la commission du baron de Florines, il l'envoya au duc de Lorraine, Charles le Grand, pour complimenter ce prince, au nom du Roi, sur la perte qu'il avait faite de sa femme, Claude de France. Il l'informa de cette mission par la lettre suivante :

« Monsieur de Florines, le Roy m'escript comme, ayant entendu la mort de madame la duchesse de Lorraine, Sa Majesté n'a peu laisser de condouloir audict seigneur duc par une lettre sienne, laquelle Sa Majesté m'ordonne luy envoyer par quelque gentilhomme principal de par deçà, pour faire les devoirs en ce cas requis : à quoy je n'ay sceu qui mieulx choisir que vous. Et ainsi vous envoye la lettre de Sadicte Majesté audict seigneur duc, ensamble copie d'icelle, et une mienne, avec lesquelles vous requiers vouloir incontinent vous encheminer vers ledict seigneur duc, auquel, après présentation desdites lettres, direz que Sa Majesté m'a escript que, ayant entendu le trespas de madame la duchesse, sa compaigne, eust bien voulu envoyer vers luy gentilhomme propre de sa court, pour luy condouloir ladicte perte, mais comme, pour les dangers des chemins par la France, elle véoit qu'il ne pourroit passer sans éminent danger, qu'elle auroit dépesché ung courrier par mer, lequel auroit passé avec tant de difficulté que, ayant été dépesché le xx<sup>e</sup> ou xxvi<sup>e</sup> de may dernier, seroit au primes arrivé icy il y a trois jours, et que par icelluy Sa Majesté auroit envoyé ladicte lettre, et m'enchargé la luy faire tenir par gentilhomme principal de par deçà, et que vous auroyé à ce choisy ; luy disant en oultre que Sa Majesté, comme elle m'a escript, a sentu ladicte perte comme, pour la prochaineté de sang et si bonne voisinance estant entre eulx, elle devoit, le faisant consoler et admonester de s'accommoder à la volonté divine, avec tous aultres propos à ce servans ; y adjoustant que Sa Majesté estoit désireuse d'entendre son bon portement et de ses enfants, et que, s'il désiroit escripvre à Sa Majesté, j'adresseroye volontiers les lettres par la première commodité ; luy présentant en oultre mes très-affectueuses recommandations en sa bonne grâce, avec offre de lui servir en ce qui lui plaira me commander par deçà. Et au retour de ce voyage, venant m'en faire rapport, je vous feray icy dresser de vos vacations, pouvant vous asseurer que le service qu'en cecy ferez à Sa Majesté luy sera bien agréable. A tant, monsieur de Florines, Nostre-Seigneur vous ait en garde. D'Anvers, le xvi<sup>e</sup> jour de juillet 1575. » (Archives du royaume, papiers d'État.)

Toute la faute de cette insubordination vient des colonels et capitaines. — M. de Hierges continue le siège d'Oudewater. — Il n'est plus question d'envoyer en Espagne MM. de Rassenghien et de Champagney : non-seulement ceux-ci sont peu disposés à faire ce voyage, mais le conseil le regarde comme inutile, avant qu'on ait reçu les réponses du Roi. — Hier, il a fait brûler vifs à Anvers deux hérétiques; demain deux autres subiront la même peine. — En diverses parties du pays, pareilles exécutions se sont faites. Malgré tout cela, on n'a pu découvrir les auteurs, ni des prêches qui se sont tenus en divers bois de la Flandre, ni de l'attentat commis au monastère de Nivelles (1); et le nombre des hérétiques s'accroît d'une manière lamentable. — Il croit les provinces de Hainaut, d'Artois et de Luxembourg purgées de l'hérésie; mais le mal est très-grand en Flandre et en Brabant, et à Anvers plus que partout ailleurs. — Le frère du comte de Boussu (2), qui est allé le visiter avec passeport du prince d'Orange, dit que, lorsqu'il partit de Dordrecht, il y a trois jours, il venait d'y arriver un ambassadeur de France et un de la reine d'Angleterre, ce dernier porteur de présents pour la princesse. Quelques compagnies de soldats français étaient aussi venues renforcer les rebelles. — Le grand commandeur se plaint beaucoup de l'ambassadeur du roi de France (3): « Celui-ci, dit-il, est la plupart du temps à Bruxelles; depuis sept à huit mois, il ne se passe pas de semaine qu'il n'envoie deux ou trois courriers » ou messagers à Paris, sans jamais employer les postes du pays. Il a de » grandes intelligences avec une foule de personnes, et nommément avec » le duc d'Arschot. » Le commandeur fait surveiller ses démarches; il fit même saisir, près de Cambray, il y a trois mois, une de ses dépêches; mais il n'a pu découvrir rien de particulier sur ses menées, si ce n'est qu'il fait tous les mauvais offices possibles. — Les rassemblements de huguenots sur les frontières lui donnent d'autant plus de souci, qu'il règne dans le pays un mécontentement général. — Le Roi peut être certain qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir; mais il n'a ni argent ni crédit pour pourvoir aux nécessités de la situation.

Liasse 564.

(1) Voy. p. 538.

(2) Le S<sup>r</sup> de Haussy.(3) Cet ambassadeur était le S<sup>r</sup> de Mondoucet. Il avait remplacé à Bruxelles, au mois de mars 1571, le baron de Ferrals.

1499. *Lettre du grand commandeur de Castille à don Juan de Cúñiga, son frère, ambassadeur d'Espagne à Rome, écrite d'Anvers, le 13 août 1575.*

Il l'a prié, la semaine précédente, de solliciter l'expédition des dépêches nécessaires pour les nouvelles paroisses qu'il a le projet d'ériger à Anvers (1).

— Ne considérant pas cette mesure comme un remède suffisant au mal, il a pensé à l'institution d'écoles dominicales dans six monastères de cette ville, savoir : dans les abbayes de Saint-Michel et de Saint-Bernard, et dans les couvents de l'ordre de Saint-François, de Saint-Dominique, des Carmes et des Bogards. A ces écoles iraient, tous les dimanches et fêtes, après dîner, les enfants des familles pauvres qui n'ont pas le moyen de les envoyer aux écoles payantes. Dans chaque monastère, deux religieux seraient chargés de leur enseigner la doctrine chrétienne, et de leur faire apprendre le catéchisme en langue vulgaire, approuvé par l'évêque. — Requesens se promet un très-grand fruit de cette institution, si les ordres religieux y concourent avec le zèle qu'ils doivent. On pourra d'autant mieux obliger les familles pauvres à envoyer leurs enfants auxdites écoles, qu'indépendamment des ordonnances qui seront publiées à cet effet, il en existe déjà à Anvers de très-anciennes et d'excellentes, en vertu desquelles, chaque année, on nomme certains aumôniers, choisis parmi les personnes les plus dignes de confiance, qui recueillent toutes les aumônes de la ville et les répartissent entre les familles indigentes : or il sera prescrit à ces aumôniers de ne comprendre dans leurs répartitions que les familles dont les enfants fréquenteront lesdites écoles. — En outre, après que les nouvelles paroisses projetées auront été établies, il y aura, dans chacune d'elles, une école où des hommes, bons catholiques et dûment examinés, enseigneront la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture, le calcul et la grammaire ; et cela, indépendamment des 200 écoles particulières qu'il y a dans la ville, et dont les maîtres, à ce qu'assure l'évêque, ont subi un examen préalable. — Il a songé, de plus, à faire donner, dans cinq ou six couvents de femmes, l'enseignement de la doctrine chrétienne aux petites filles de la classe pauvre, également les dimanches et fêtes. — « Avec tous les maux qu'ont soufferts les Pays-Bas, — dit-il — il y a, dans cette ville, une population plus considérable qu'à Rome, et je crois même que je n'exagérerais pas, si

(1) Voy. p. 506.

» je disais qu'elle est double de celle de Rome (1). » — Des étrangers, il n'y en a probablement pas la dixième partie qui soit catholique, parce que, depuis une cinquantaine d'années, on a toléré (« et plutôt à Dieu que jamais l'Empereur » n'y eût consenti ! ») qu'il ne leur soit pas demandé compte de leurs consciences, du moment qu'ils s'abstiennent de tout exercice public de leur religion et de scandale. Quoiqu'ils n'aient pas la même permission, les naturels, dont le tiers à peine est catholique, en usent en effet ; d'après les placards, on ne peut punir que les actes extérieurs et les pertinaces, et les inquisiteurs apostoliques, ainsi que les évêques, qui sont inquisiteurs ordinaires, se donnent très-peu de peine, et montrent moins encore de courage, pour la correction des autres hérétiques. — Si l'on excepte les marchands espagnols et italiens qui ont des prédicateurs en leurs langues, spécialement au collège de la compagnie de Jésus, il ne se fait de sermons, pour tant de nations différentes qui résident à Anvers, qu'en flamand : de sorte que ceux de la langue française, qui y doivent être presque aussi nombreux que les naturels, et les Allemands et les Anglais, sont privés des avantages de la prédication. Afin de pourvoir à un si grand inconvénient, Requesens a pensé que les trois ordres mendiants qui ont des couvents à Anvers, savoir : ceux de Saint-François, de Saint-Dominique et des Carmes, pourraient y faire venir des prédicateurs dans ces trois langues, auxquels on assignerait trois églises qui sont près de la Bourse, pour y prêcher tous les dimanches et fêtes, une heure avant celle où les marchands se réunissent, de manière que les uns par curiosité, d'autres par dévotion, fussent excités à aller entendre le sermon : « c'est chose bien triste, — dit-il à ce » sujet — que de voir la ferveur avec laquelle les hérétiques assistent journelle- » ment aux prêches, là où ils peuvent le faire publiquement, ainsi que les peines » qu'ils se donnent pour les introduire partout en secret, comparées avec la » tiédeur des catholiques (2). » — Pour mettre à exécution les projets dont il vient de parler, le grand commandeur, après en avoir conféré avec l'évêque et le gouverneur de la ville, les réunit en sa présence avec douze religieux, deux de

(1) *Con todos los trabajos destas provincias, ay en esta villa mas número de gente que en Roma, y creo que si digese doblada, no lo encareceria.*

(2) *Es gran lástima ver, con el hervor que los hereges van á los sermones (y los perdican cada día donde lo pueden hazer publicamente), y las diligencias que hazen para introducir de secreto sus prédicas en todas partes, y que en los católicos aya tanta tibieza.*



chacun des six monastères mentionnés plus haut. Ceux-ci répondirent, quant aux prédicateurs, qu'ils en écriraient à leurs pères généraux et provinciaux; mais, quant aux écoles, ils y trouvèrent de très-grandes difficultés, quoique toutes fort peu pertinentes (1), ceux des ordres mendiants alléguant, entre autres, leurs nombreuses occupations, et tous prétendant qu'il n'y avait pas dans leurs monastères de local propre à cet effet, tandis que les écoles pourraient et devraient se tenir dans leurs églises, ainsi que cela a lieu à Milan, à des heures où elles n'empêcheraient pas le service divin. Le commandeur leur répliqua que la chose devait se faire ainsi qu'il le leur avait déclaré, et que, pour le lieu et l'heure, ils auraient à s'entendre avec l'évêque. — Requesens a cru devoir entrer dans tous ces détails, afin que l'ambassadeur, son frère, en rende compte à Sa Sainteté; qu'il la supplie d'écrire des brefs aux six monastères en question, où elle leur prescrive, sous peine d'excommunication, d'ériger avec beaucoup de soin les écoles projetées; d'adresser un autre bref, dans le même sens, à l'évêque, et d'ordonner aux trois généraux des ordres mendiants qu'ils fassent parvenir des instructions analogues aux couvents de leur ordre respectif, et les pourvoient de prédicateurs. Il écrit les lettres, qu'il envoie ouvertes à son frère, à ces trois généraux, ainsi qu'aux trois cardinaux protecteurs de la couronne; en les leur remettant, don Juan leur tiendra le langage le plus propre à exciter leur zèle. — Requesens n'a rien demandé à ceux de la compagnie de Jésus touchant les prédicateurs et les écoles, parce que d'eux-mêmes ils remplissent si bien leur devoir, que non-seulement en leur église ils prêchent continuellement en flamand et en espagnol, mais encore ils donnent cinq à six leçons, et ont déjà près de 300 élèves appartenant à la classe la plus distinguée de la ville. Ils ne rendent pas moins de services par leur enseignement que par leur doctrine. Cependant, si l'ambassadeur pouvait obtenir de leur général qu'il envoyât à Anvers deux bons prédicateurs, un espagnol et l'autre italien, ce serait d'une grande importance: car, bien que le recteur du collège soit espagnol et qu'il prêche depuis cinq années, à la satisfaction des assistants, sa charge lui donne beaucoup d'occupations; et si, par ce motif ou par faute de santé, il était empêché, il n'y aurait plus aux Pays-Bas un

(1) Pero en lo de las escuelas pusieron grandissimas dificultades, aunque todas muy impertinentes.

seul prédicateur espagnol. Le confesseur de Requesens, étant entré en sa quatre-vingtième année, ne saurait plus se livrer à la prédication ; et, quoique les marchands italiens ayent des prédicateurs de leur pays, on n'en compte aucun, depuis plusieurs années, qui vaille quelque chose (1).

Liasse 564.

1500. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 17 août 1575.* Oudewater a été prise d'assaut le 7, malgré une brillante défense des assiégés. Ce sont les Espagnols qui ont exécuté l'entreprise, et ils ont coupé la tête à tous ceux qu'il y avait en la ville, tant bourgeois que soldats. Quelques capitaines avaient sauvé la vie au gouverneur, à un capitaine wallon et au prédicant, dans l'espoir d'obtenir d'eux une rançon ; mais, aussitôt qu'il en a été informé, il a donné l'ordre que les trois prisonniers fussent pendus. Le même jour que la ville fut emportée, elle fut réduite en cendres, sans qu'on ait pu savoir qui commença d'y mettre le feu (2). — Le

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCIX.

(2) Requesens écrivait, le 10 août, au comte de Mansfelt : « Dimencé, vii<sup>e</sup> du présent, environ deux heures après midy, le Sr de Hierges est entré en la ville de Oudewater, par assault des soldatz ezpaignolz, après avoir combatu plus d'une heure, et est passé par le fil de l'espée tout ce qui y estoit dedans, qui estoient François et Escossois. »

Une lettre de Louis de Bloys, Sr de Trélon, maître de l'artillerie, au grand commandeur contient plus de détails. Elle est ainsi conçue :

« Monseigneur, Dieu at esté servy donner à Vostre Excellence, dimenche dernier, vii<sup>e</sup> de ce mois, la victoire de la ville d'Oudewatere, laquelle se peult dire l'une des belles que de longtemps s'est veue, parce que l'ennemys qu'estoit dedens n'ont point combattuz comme hommes, mais comme lions ; et a duré l'assaut une bonne heure, avecq bien peu de perte de noz gens sur la place, qui est à Dieu louer, lesquelz ont tous fort bien faict, et entre aultres le capitaine Salazar, lequel a tousjours assisté aux tranchies et partout, méritant estre recognu sur tous aultres. Des blessez il en y at plus de mii<sup>e</sup>, dont la moitié est de petite importance. L'ennemys pouvoient estre environ mil combatans, tant bourgeois que soldatz, dont n'en peuvent estre guerres eschappez, parce que se deffendant à la bresche, par disgratia, pensant jecter quelque cercle de feu à noz gens, l'a jecté en derier sur une maison, laquelle a consommé à peu près toute la ville, dont hier au soir le feu n'estoit encoires retiré : de manière que ceulx qui n'ont esté tuez à la bresche sont esté brûlez aux maisons. La bresche estoit large de cent à cinquante pas, et davantaige.

» Sammedy, sur les dix heures, commençastes à battre, jusques les huit heures du soir, et tirer à la batterie où j'estois de quatorze pièces, et de trois ung peu plus bas LXIII

grand commandeur croit que ce châtement a été une permission de Dieu, Oudewater ayant été la première de toutes les villes de Hollande qui arborât l'étendard de la révolte, après la surprise de la Brielle, et celle qui s'est montrée la plus obstinée dans l'hérésie : pendant le siège même, les bourgeois apportaient des crucifix, des images et des habits de moines sur les murailles, pour les brûler. — Le jour qui précéda l'assaut, M. de Hierges leur offrit leur par-

vollées, les autres dix pièces peu moins. Le dimanche, avons battu jusques les onze heures, que lors fut donné l'assaut: de manière que pouvons avoir usé environ cinq cens quintaux de pouldre, compris celle qu'at esté livré aux soldatz. S'est à Dieu louer du bon succès, avecq le peu de recaude qu'avons eu, tant des pionniers que des instrumens, lesquelz par faute de chariotz et autres commoditez n'ont sceu venir jusques icy; et aussy, quant je suis icy arrivé, l'on n'avoit assemblé ny pouldre, ny balle : qui at causé quelque retardement, parce qu'on les at failly envoyé querre depuis mon arrivé : rejeçant néanmoins le tout sur moy, à grand tort, disant que venois avecq tout le recaude, ce quy est bien vray, s'il fust venu en temps, assurant Vostre Excellence qu'ay faict tous debvoirs à moy possibles, et feray, tant qu'il plairat à Dieu me donner sa grâce. Arrivant à la première place, quelle qu'elle soit, tenant le recaude en mains, j'espère que ne donnerons guerres de loisir à l'ennemys de beaucoup penser à leur affaires : car j'assure Vostre Excellence qu'il n'y at place cy-entour, qu'en xxxiii heures ne feray bresche de cent pas et davantaige. Vostre Excellence verrat, par un inventoire quy vat icy joinet, ce que l'on a trouvé de munition dedans la ville, quy est peu de chose. Du camp d'Oudewater, le ix<sup>e</sup> d'aoust, anno 1575.

» De Vostre Excellence humble serviteur,

» LOUYS DE BLOYS. »

« Inventoire des artilleries et pouldres trouvées en la ville d'Ouwater, le viii<sup>e</sup> d'aoust 1575.

» Deux demyes serpentines de bronze, avecque les armes de la ville de Dordrecht et super-  
scription *Dordrecht*, tirantes v livres de fer, largement montées sur leurs affus.

» Ung demy-fauconneau de bronze, avecque les armes de ladiete ville d'Ouwater, tirant  
environ une livre de fer, fondue à Utrecht par maistre Jean Tolhuis, montée d'affust et  
roues.

» Deux demy-faulconneaux, avecque les mesmes armes que dessus, fondue l'an 1547 par  
maistre Jan Tolhuis, tirants environ trois quartz de fer, sans affust.

» Une pièce de fer colée, avecque la rose et gertièrre d'Angleterre et deux lettres E. R., mon-  
tées d'affustz, tirante six livres de fer.

» Une autre pièce de fer colée, avecque deux lettres H. R., fondue l'an 1545, tirante deux  
livres de fer, montés d'affustz et roeues.

» xii tonnes de fine pouldre transportées à la munition. »

Le grand commandeur répondit au Sr de Trélon dans les termes suivants :

« Monsieur de Treslon, j'ay reçu vostre lettre du ix<sup>e</sup> de ce mois, contenant la particularité

don et toute sorte de faveur (1), s'ils voulaient se rendre : ils refusèrent. La garnison se composait de quatre compagnies de soldats français, écossais et wallons ; de deux de bourgeois et d'une de *vrybuters*, nom qui se donne à certains mariniers. L'assaut dura une heure et demie. Quatre cents Espagnols y ont été blessés, et douze ou treize y ont perdu la vie. Le mestre de camp don Hernando de Tolède est au nombre des premiers. — M. de Hierges et son frère le comte de Meghem (2) ont montré en cette occasion, comme en toutes,

de ce qu'est passé à la prise de la ville de Oudewater, dont vous sçay bon gré, comme aussy fay-je du bon devoir, peine et travail que avez rendu et fait à ladicté prinse, comme j'ay entendu par lettres du sieur de Hierges : chose correspondante à l'expectation que j'ay eu de vous, et ay que ferez encoires le pareil à l'advenir, et mesmes devant Schoonhoven. Et je ne faudray de en donner compte particulier à Sa Majesté, pour en avoir en vostre endroit la souvenance favorable que la raison veult... D'Anvers, le xvi<sup>e</sup> d'aoust 1575. » (Archives du royaume, papiers d'État.)

Le Sr de Trélon avait été nommé maître de l'artillerie du Roi, en remplacement du feu comte de Meghem, Charles de Brimeu, le 28 mars 1574.

(1) *Y todo regalo.*

(2) Lancelot de Berlaymont, comte de Meghem, qui avait épousé l'héritière de Charles de Brimeu, et était gouverneur de Charlemont. Requesens lui écrivit, sur la manière dont il s'était conduit à la prise d'Oudewater, la lettre suivante :

« Monsieur le conte, j'ay, par plusieurs et diverses voyes, entendu le bon devoir par vous fait à la prinse de la ville d'Oudewater, et ne cessent les Espagnolz de se louer de la bonne adresse, faveur et assistance que leur avez fait en plusieurs sortes, par où avez montré les grands zèle et affection qu'avez au service de Dieu et de Sa Majesté, à laquelle je ne faudray d'en faire bien particulière relation, afin qu'elle soit servie d'en tenir le compte que la raison veult ; vous priant de, en ce que reste, continuer d'assister vostre frère, le baron de Hierges, comme il m'a escript qu'avez si bien fait jusques à cest heure ; vous admonestant toutesfois de ne ainsy hasarder vostre personne, comme avez fait audict Oudewater, veuillant la raison et requérant le service de Sa Majesté qu'elle soit conservée pour plus grande chose : qu'en vérité, si j'eusse sceu que deussies aller ainsy à l'assault audict Oudewater, ne fusse esté sans peine, et vous eusse requis vous en abstenir. Et là-dessus vous recommande, mousieur le conte, en la sainte garde du Créateur. D'Anvers, le xvi<sup>e</sup> jour d'aoust 1575. »

Requesens, quelques jours après, écrivit au baron de Hierges :

« Monsieur de Hierges, ceste sera pour accompagner la lettre que viens de recevoir du Roy, par laquelle Sa Majesté, à ce qu'elle m'escript, vous fait entendre le bon contentement qu'elle a de vostre service, ayant entendu la prinse des ville et chasteau de Bueren. Je vous laisse penser comment ce contentement accroistra à Sa Majesté, quand elle entendra les deux victoires suyvies depuis, de Oudewater et Schoonhoven, dont je l'ai adverti, avec les



une grande valeur; aussi sont-ils très-bien vus des Espagnols. — Depuis le 12, l'armée est devant Schoonhoven; un secours que, dans la nuit du 15, les ennemis envoyèrent à cette ville, a été empêché au moyen d'un pont de bateaux établi sur la rivière : trois navires ennemis ont été pris; trois coulés à fond; les autres se sont enfuis. — Les Hollandais ont percé les digues, pour inonder tout le pays à l'entour; mais le grand commandeur espère que la ville sera emportée avant que l'eau ne force l'armée à déloger. — Il se plaint de l'incapacité du sieur de Trélon, général de l'artillerie, et de ses principaux officiers. — Il espérerait faire quelques entreprises d'importance, si les Espagnols voulaient suivre la victoire qu'ils ont remportée; mais déjà il apprend qu'ils parlent de se mutiner de nouveau, et, comme les Allemands des garnisons de Bois-le-Duc et de Maestricht et presque tous ceux du baron de Fronspergh montrent les mêmes dispositions, il faudra renoncer à tous les avantages qu'on pouvait se promettre. — Le bon traitement qui fut fait à ceux de Buren, pour qu'ils se rendissent, et le châtement que viennent de subir ceux d'Oudewater, pour n'avoir pas voulu se rendre, n'ont pas fait impression sur les rebelles; ils disent, au contraire, qu'ils se défendront jusqu'à la mort. — L'évêque de Liège lui a renvoyé l'archidiacre de Brabant, pour l'entretenir de M. de Lumey (1). Le prince d'Orange a fait offrir à celui-ci de l'argent et une charge principale dans son armée : l'évêque, pour qu'il n'acceptât pas ces propositions, l'a entretenu dans l'espoir que le Roi lui pardonnerait; mais son envoyé a dit, en grand secret, au commandeur que, si l'on ne pouvait lui donner une charge aux Pays-Bas, il valait mieux ne pas lui pardonner, parce qu'il n'était point d'humeur à rester tranquille. — L'archidiacre a aussi renouvelé la demande d'une indemnité pour Philippeville, Marienbourg et Charlemont. — Requesens

termes que méritent les bons debvoirz que y avez faict. Dont vous remerchie, en mon particulier, de l'affection que je doibs et la raison veult, espérant que Sadicte Majesté en aura ung jour souvenance condigne : à quoy je tiendray tousjours voluntiers la bonne main. A tant, etc. D'Anvers, le xxix<sup>e</sup> jour d'aougst 1575. » (Archives du royaume, papiers d'État.)

(1) Nous ne trouvons rien là-dessus dans les Archives de Bruxelles; elles contiennent seulement la lettre de créance donnée par l'évêque à l'archidiacre de Brabant, et qui est datée du 11 août, à Liège.

Nous voyons, par une lettre du grand commandeur à Gérard de Groisbeck, en date du 18 août, que Robert de Lynden, gentilhomme de la maison de l'évêque, lui avait présenté, de sa part, un rosaire béni à Rome.

serait d'avis que le Roi donnât à l'évêque une pension de 3,000 à 4,000 écus sur quelqu'une des églises d'Espagne : ce qui, selon lui, serait plus agréable encore à l'évêque que le chapeau de cardinal qu'on tâche de lui procurer.

Liasse 564.

1501. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le 20 août 1575.* Il lui recommande le soin de sa santé. — La rupture des négociations entamées avec les rebelles lui a paru très-prudente. — Il espère que Dieu lui ouvrira un autre chemin plus sûr et plus honorable pour perpétuer la religion dans ces provinces. Il n'a pas été étonné du peu de succès des tentatives faites, parce qu'il n'attendit jamais rien de bon de si mauvaises gens. — Les navires qu'il a fait rassembler à Santander sont prêts à mettre à la voile; le plus grand secret a été gardé sur leur destination (1).

Liasse 563.

1502. *Lettre du Roi au grand commandeur de Castille, écrite de Madrid, le 24 août 1575.* Le commandeur écrira à don Diego de Cúñiga, afin qu'il sollicite le roi de France de changer l'agent qu'il a à Bruxelles, sans que cette demande paraisse être connue de lui (Philippe). — Il lui enverra son peu sa résolution sur la pacification des Pays-Bas. — Il espère que la manière dont il a reçu le marquis d'Havré aura une heureuse influence sur la conduite du duc d'Arschot, son frère.

Liasse 565.

1503. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 24 août 1575.* Le retard que le Roi met à répondre aux lettres qu'il lui a écrites, il y a plus d'une année, touchant l'assemblée des états généraux et les prétentions qu'élèvent ceux de plusieurs provinces, cause à son service un mal beaucoup plus grand qu'il ne pourrait l'exprimer. Il craint que les remèdes n'arrivent trop tard. — Ceux du conseil et les autres ne peuvent se persuader qu'il n'ait point reçu de réponse touchant les conférences de Breda; ils croient qu'il ne veut pas la leur communiquer par défiance envers eux, et, dans leurs discours à ce sujet, ils vont jusqu'à parler de nouveaux soulèvements.

Liasse 564.

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCCX.